

## La fiscalité des véhicules offshore

### Direction du séminaire

**Prof. Dr. iur. Robert Danon** LL.M. in International Taxation (Leiden), Professeur ordinaire de droit fiscal suisse et international à l'Université de Neuchâtel, co-directeur du Centre de droit commercial fiscal et de l'innovation (CCFI), Directeur de l'Executive Master in International Taxation

**Objectif/contenu** Le séminaire aborde les questions fiscales qui concernent l'utilisation de véhicules offshore (sociétés de capitaux, trusts, fondations, sociétés de personnes, etc.). La problématique est notamment abordée sous l'angle des différents impôts concernés à la lumière d'un cas pratique global servant de file rouge à l'ensemble du séminaire. Les aspects relevant du droit pénal fiscal et de l'entraide administrative en matière internationale sont également abordés.

**Public cible** Avocats, fiduciaires, conseils fiscaux «in house», académiciens du droit fiscal. Le séminaire s'adresse à un public disposant déjà de bonnes connaissances fiscales.

**Méthodologie** Des spécialistes expérimentés présenteront la problématique sur la base de cas pratiques. Les solutions proposées aux participants seront présentées lors du séminaire et remises par écrit dans la documentation.

**Langue du séminaire** Français

## Thèmes et conférenciers

### Impôts directs

Reconnaissance et assujettissement d'entités offshore; régime applicable aux prestations qui leur sont consenties; fiscalité de leurs participants; responsabilité des liquidateurs, etc.

**Sarah Busca Bonvin** Titulaire du brevet d'avocat, experte fiscale diplômée, Directrice générale adjointe, DF - Administration fiscale cantonale (AFC), Direction générale, Genève

**Jean-Blaise Eckert** Avocat, expert fiscal diplômé, Associé, Etude Lenz & Staehelin, Genève

**Martin Morel** Expert fiscal diplômé, Chef d'équipe Division principale DAT, Division Surveillance Cantons - Administration fédérale des contributions, Berne

### Impôt anticipé et droits de timbre

Entités offshore et perception, respectivement droit au remboursement de l'impôt anticipé; structures offshore et droits de timbre

**Denis Berdoz** Avocat, Associé, Etude Baker & McKenzie, Genève

**Sébastien Criscione** Comptable breveté, Chef d'équipe de la division principale de l'impôt fédéral direct, de l'impôt anticipé, des droits de timbre, Division Contrôle externe - Administration fédérale des contributions, Berne

**Thierry De Mitri** Lic. iur., expert fiscal diplômé, Associé, De Mitri Conseils SA, Lausanne/Genève

### TVA

Régime applicable aux prestations consenties à des entités offshore: interprétation économique versus évasion fiscale, etc.

**Prof. Dr. iur. Pierre-Marie Glauser** Avocat, expert fiscal diplômé, lic. oec. HSG, associé du cabinet Oberson Avocats à Genève et Lausanne, Professeur de droit fiscal à l'Université de Lausanne (HEC), membre de la direction de l'ISIS

**Yves Sudan** Titulaire du brevet d'avocat, Remplaçant du chef de la Division Droit, Division principale de la TVA - Administration fédérale des contributions, Berne

### Droit pénal fiscal

Structures offshore et droit pénal fiscal, notamment soustraction et usage de faux

**Alexandre Dumas** LL.M., Titulaire du brevet d'avocat, Division des affaires pénales et enquêtes - Administration fédérale des contributions (Berne)

**Pietro Sansonetti** Avocat, expert fiscal diplômé, Associé, Etude Schellenberg Wittmer, Genève

### Entraide administrative internationale

Nouvelles dispositions conventionnelles relatives à l'échange de renseignements et mise en œuvre par la Suisse

**Marc Bugnon** Lic. iur., Chef de la division Droit, Division principale de l'impôt fédéral direct, de l'impôt anticipé, des droits de timbre - Administration fédérale des contributions, Berne

**Prof. Dr. iur. Robert Danon** voir: «Direction du séminaire»

## La fiscalité des véhicules offshore

**Date** mercredi, 10 novembre 2010

**Heure** de 09:00 à 17:45

**Prix du séminaire** CHF 980.-, prix réduit pour sponsors  
CHF 880.-

**Compris dans le prix du séminaire** documentation, repas  
de midi, rafraîchissements

### Inscriptions

Le nombre de participants étant limité, les demandes  
d'inscription seront traitées dans leur ordre d'arrivée.  
L'inscription peut se faire au moyen de la carte réponse  
ci-jointe ou directement sur le site internet d'ISIS:  
[www.isistax.com](http://www.isistax.com)

**Adresse** Lausanne Palace & Spa  
Grand-Chêne 7-9, 1002 Lausanne  
Tél. 021 331 31 31  
Fax 021 323 25 71  
[www.lausanne-palace.com](http://www.lausanne-palace.com)

### Organisation des séminaires

SEMAG Seminar-Management AG  
Case postale 1794, 8401 Winterthur  
Tél. 052 202 27 36, Fax 052 202 27 40

ISIS ) Institut de Droit Fiscal  
Suisse et International

Gertrudstrasse 1 Case postale 1794 8401 Winterthur  
Tél. 052 202 27 39 Fax 052 202 27 40 [www.isistax.com](http://www.isistax.com)

Séminaire d'approfondissement 10 / 501

Lausanne Palace & Spa: 10 novembre 2010

Direction du séminaire:  
Prof. Dr. iur. Robert Danon